VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

LA PLUS GRANDE VENTE A L'ENCAN

DE

..BIJOUX..

JAMAIS FAITE EN CETTE VILLE.

$250,000

DE

Diamants, Belles Montres, Bijoux en or et ARGENTERIE.

Le Propriétaire se retirant des affaires.

Ce lot comprend le stock en affaires de **A. M. Hill** et est reconnu comme étant le **Plus Riche et le Plus Etendu** hors la ville de New York. La vente commencera

MERCREDI, 16 MARS, à 10 A. M.

AUX

Nos 631-635 rue du Canal, près Royale

Et continuera de jour en jour jusqu'à ce que le stock entier soit vendu.

La vente sera positivement sans réserve.

CONDITIONS—COMPTANT.

E. CURTIS, Encanteur.

13 mars

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Jacob Mans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,825—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emilie Mans, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
24 mars — 24 28 —avril 2 Greffier.

Succession de Mme Kate Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,261—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par John F. Markey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
23 mars—23 27—avril 1 Greffier.

Succession de Christian Kuhlstadt et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,000—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
23 mars—23 27—avril 1 Greffier.

Succession de Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sébastien) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,025—Division E—Attendu que Mme Caroline Schulz, femme de John A. Spaar a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sebastien) sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
17 mars—17 21 26 Greffier.

Succession de Mme Morgan Lee Tessier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,518—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor E. Tessier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
22 mars—22 26 31 Greffier.

Succession de John Mossman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,024—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu John Mossman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
19mars—19 23 28 Greffier.

Succession de Sigmund Theurkauf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,943—Division E—Attendu que Michael Kernberger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Sigmund Theurkauf, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel & Hart, avocats. Greffier
17 mars—17 21 26

Succession de Henry Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,039—Division B. Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Henry Johnson décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
19 mars — 19 23 28 Greffier.

Interdiction de Simon Bear.—No 54482—Division E. Cour Civile du District.

JUGEMENT.

Cette affaire, a été jugée ce jour, présente: W. O. Hart pour Camille N. Bear pétitionnaire, J. Paris Childress pour Simon Bear, sous appointement de la Cour; et la Cour considérant les plaidoiries et l'évidence enregistrée dans cette affaire, et pour les raisons verbalement assignées, la loi et l'évidence étant en faveur du pétitionnaire, Il est ordonné, adjugé et décrété que Simon Bear soit et est par le présent interdit. Et il est de plus ordonné que les frais de ces procédures soient payés par la propriété du dit Simon Bear.

Jugement rendu le 24 février 1898.

Jugement signé le 2 mars 1898.

Signé: GEO E. THEARD, Juge.

Pour copie conforme.

P. A. DUCOING, Député-Greffier.
Dinkelspiel & Hart Avocats.
6 mars—6 12 19 26—avril 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. CURTIS.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,825—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Mme Emilie Mans, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
24 mars — 24 28 —avril 2 Greffier.

Succession de Mme Kate Lewis.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 54,261—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par John F. Markey, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
23 mars—23 27—avril 1 Greffier.

Succession de Christian Kuhlstadt et femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,000—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur public et administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
23 mars—23 27—avril 1 Greffier.

Succession de Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sébastien) sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 56,025—Division E—Attendu que Mme Caroline Schulz, femme de John A. Spaar a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Peter Schulz et de Margaret Schulz (née Sebastien) sa femme, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour

PAUL O. GUERIN,
17 mars—17 21 26 Greffier.

Succession de Mme Morgan Lee Tessier.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 52,518—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte présenté par Victor E. Tessier, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
22 mars—22 26 31 Greffier.

Succession de John Mossman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 56,024—Division E—Attendu que Frank Zengel, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu John Mossman, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
19mars—19 23 28 Greffier.

Succession de Sigmund Theurkauf.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 55,943—Division E—Attendu que Michael Kernberger a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession du feu Sigmund Theurkauf, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.

PAUL O. GUERIN,
Dinkelspiel & Hart Avocats. Greffier.
6 mars—6 12 19 26—avril 2

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. H. FITZPATRICK.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple No 1753 rue Philip, entre les rues Baronne et Brainard. Deux lots de terre avenue Nashville, entre Prytanée et Perrier. Succession de J. R. Lund.

No 55,463—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, Bureau No 336 rue Carondelet, le MARDI 29 mars 1898, à midi, à la Bourse No 629 rue Commune, où sont placés les plans et auxquels on doit se référer, conformément à un ordre de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division B, daté et signé le 23 février 1898, rendu dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et adressé à William H. Fitzpatrick, encanteur, il sera vendu à l'enchère publique, au dernier et plus haut enchérisseur, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain morceau ou portion de terre, situé et étant dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Philip, Jackson, Baronne et Brainard, étant l'îlet No 264, lequel dit morceau ou portion de terre mesurant vingt trois pieds cinq pouces et six lignes (23' 5" 6''') de face à la rue Philip, sur une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Brainard, de quatre vingt-seize pieds six pouces et trois lignes (96' 6" 3'''), et une profondeur sur l'autre ligne de côté vers la rue Baronne de quatre vingt-treize pieds, quatre pouces et quatre lignes (93' 4" 4'''), et une largeur sur la ligne du fond de vingt trois pieds, quatre pouces et deux lignes (23' 4" 2''') le tout plus ou moins ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges et dépendances là-dessus y appartenant, ou de quelque façon en dépendant. Le dit morceau ou portion de terre est composé d'une portion vers la rue Baronne du lot désigné par la lettre F sur un plan par J. A. D Hémécourt, annexé à un inventaire pris par Oscar Drouet, ancien notaire en cette ville daté le 8 août 1872, dans la succession de Céleste D. Jerc. Les améliorations consistent en un cottage simple portant le numéro municipal, 1753 rue Philip, et ayant cinq chambres, Il y a des hangars, citerne, cour en briques, etc.

Deuxièmement—Deux certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 445, borné par l'avenue Nashville, les rues Prytanée, Perrier et Eléonore; les dits lots sont désignés par les Nos 3 et 4 et mesurant chacun trente pieds de face à l'avenue Nashville sur cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine, d'après le devis fait par S. G. De L'Isle, architecte, daté le 18 mai 1893, un devis duquel est annexé à un acte passé pardevant M. T. Duross, autrefois notaire, le 16 octobre 1894.

Conditions—Comptant; et les acquéreurs devant de plus assumer comme partie du prix d'achat les taxes dues et exigibles pour l'année 1898; aussi à faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication pour lier la vente. Acte de vente pardevant Charles B. Upton Esq., notaire, aux frais des acquéreurs.

24 fév—24 25 26 27—mars 6 13 20 27 28 29

PAR W. D. KINGSTON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

No 54,474—Cour Civile de District, Division "B", Paroisse d'Orléans.

Succession de Angello et Jean Castro.

SOUS et en vertu d'un ordre de l'Hon Fred. D. King, juge de la susdite cour, le dit ordre daté et signé le 8 mars 1898 et adressé à moi, je procéderai à vendre aux enchères publiques le MERCREDI 13 avril 1898, à midi, en mon bureau No 345 rue Carondelet, tous ces droits titres, intérêts et réclamations dans les propriétés ci-dessous décrites, à savoir:

1° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 613, borné par l'avenue Tulane, les rues Gravier, White et Dupré, désigné par le No 25 et mesurant 23 pieds, 4 pouces de face à l'avenue Tulane sur 129 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet No 854, borné par les rues Baudin, Salcedo, Lopez et Banks, désigné par le No 12 et mesurant 31 pieds de face à la rue Baudin sur 108 pieds de profondeur entre lignes parallèles

Conditions: Comptant, acte de vente pardevant Robt P. Upton, N. P. aux frais des acquéreurs.

W. D. KINGSTON Encanteur
315 rue Carondelet.
13 mars—13 20 27—avril 3 13

AVIS AUX CREANCIERS.

ETAT DE LA LOUISIANE, — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans — No 55,910 — Division A — Schminke et Newman vs ses créanciers — Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des plaintifs de la raison sociale Schminke et Newman soit convoquée pardevant Joseph D. Taylor, notaire public, en cette ville, commençant le 15 avril 1898, à 11 heures A. M. Qu'un inventaire de toute les propriétés desdits Schinke et Newman soit pris par ledit Joseph D. Taylor, notaire public. Que Henry Messonier et Louis J. Guerin soient appointés et assermentés comme estimateurs dans cette affaire pour assister à la prise dudit inventaire et que Geo. W. Pugh avocat soit nommé pour représenter les créanciers absents et de la raison de Schminke et Newman et que dans l'intervalle et jusqu'à nouvel ordre de Court que toutes procédures contre la personne et les propriétés de ladite raison Schminke et Newman et les membres individuels dans cette affaire soient suspendues.

Nouvelle-Orléans 4 mars 1898.

(Signé) T. C. W. ELLIS, Juge.

Pour copie conforme.

F. J. TOURNILLON, Député-Greffier.

James B. Reese Jr, avocat.

4 mars — 4 18 — avril 2

ETAT DE LA LOUISIANE, PAROISSE d'Orléans—No 51,897—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C—A Menendez vs ses créanciers—Ordre de Cour—Que la réunion des créanciers de Antonio Menendez, insolvable dans cette affaire soit convoquée et tenue pardevant Henry L. Garland, Jr., notaire public, en son bureau, No 618 Commercial Place, dans cette ville, le MARDI, 29me jour de mars 1898, à onze heures A. M., dans le but de fixer le temps, les termes et conditions de la vente de la propriété remise par l'insolvable dans cette affaire et voter sur toutes autres affaires qui pourraient leur être soumises.

Nouvelle-Orléans, 18 février 1898.

Signé: F. A. MONROE, juge.

Pour copie conforme:

JAS. D. RANKIN, député-greffier.

Henry Lochte, Syndic.
E. N. Whittemore, Avocat.
23fév—23—mars 12 20 29

VENTES A L'ENCAN

PAR W. C. H. ROBINSON

ANNONCE JUDICIAIRE.

Pour effectuer un partage entre les héritiers de tout âge.

JEUDI, 21 avril 1898, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 629 et 631 rue Commune, par W. C. Robinson, encanteur, bureau 812 rue Commune, Hennen Building, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Division D, de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, en date et signé le 19 mars 1898, dans l'affaire de la succession de Emilie Louise Offensandt, épouse de Hans Karl Briegleb, décédé, et de Henriette Thérèse Offensandt, épouse de Geo W. Albers, décédé, consolidé, No 55,560 du Dossier, je procéderai à vendre aux enchères publiques.

Cinq certains lots de terre dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 238 borné par les rues Lesseps, Bourgogne, Dauphine et Poland, désigné par les Nos 14 B, 15, 16, 17 et 18 sur un arpentage fait par Frank H. Waddell C. E., en date du 18 mars 1898, conformément auquel arpenage lesdits lots mesurent comme suit: Lot 14 B., forme l'encoignure des rues Lesseps et Bourgogne et mesure 35 pieds 9 pouces de face sur la rue Lesseps par une profondeur et face sur la rue Bourgogne de 115 pieds, entre lignes parallèles. Lot 15 à 18 inclusivement mesurent chacun 31 pieds de face sur la rue Lesseps, par 115 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions — Un tiers comptant, la balance à un et deux ans à 8 pour cent par an d'intérêt et toutes les clauses usuelles de sécurité. Taxes de 1898 à être assumées par le acquéreurs. Les acquéreurs devant déposer dix pour cent au moment de l'adjudication avec l'encanteur, et payera pour les actes de vente pardevant John J. Ward, notaire.

20 mars — 20 27 — avril 3 10 14 à date.

PAR STROUDBACK & STERN.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Josephine Bodenheimer versus Hyman Kiersky, son époux.

No 54,362—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division B.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 14 avril 1898 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, Nos 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de l'Hon. Juge Fred. D. King, juge de la Cour Civile, Division B, signé 1- 11 mars 1898, dans l'affaire ci-dessus intitulée:

Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toute les dépendances là-dessus y appartenant, situés dans le Quatrième District de cette ville, actuellement paroisse de Jefferson, dans l'îlet borné par les rues Fulton, Harmonie, Chippewa et Pleasant, sur un plan dressé par B. Buisson, voyer de la paroisse de Jefferson, daté le 26 avril 1836, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en cette ville.

Lesdits lots sont désignés par les numéros 7 et 8 et mesurant comme suit:

Le lot No 7 mesurant trente (30) pieds sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent quatre (104) pieds sur la ligne séparant du lot No 6, et cent huit (108) pieds, neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du lot No 8, et le lot No 8 mesurant trente (30) pieds, sept (7) pouces de face à la rue Chippewa, cent huit (108) pieds et neuf (9) pouces sur la ligne le séparant du lot No 7, et cent treize (113) pieds six (6) pouces sur la ligne le séparant du lot No 9, du dit îlet, le tout en mesure anglaise.

Termes et Conditions:

Une demie où plus comptant, à l'option de l'acquéreur, la balance s'il y en a, en un an de crédit, représenté par le billet à recevoir de l'acquéreur garanti par hypothèque et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue et portant intérêt au taux de sept (7) pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement final, ensemble avec toutes les clauses usuelles de sécurité. L'acquereur assumant les taxes de l'année 1898 et de déposer vingt (20) pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication, et l'acte de vente, aux frais de l'acquéreur devant être passé pardevant Edgard M. Cahn, notaire.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés de Choix dans le Sixième District.

Andrew E. Nelson vs ses Créanciers

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division E.—No 52,654.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur le JEUDI, 24 mars 1898, à midi, à la Bourse des Encanteurs, 629 et 631 rue Commune, il sera vendu en vertu d'un ordre de vente de l'Hon Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District, paroisse d'Orléans, Division E, signé le 28 septembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée, aux enchères publiques—

1° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Marengo, Sud Robertson, (anciennement Breslow,) Milan et Freret (anciennement Long), é ant l'îlet No 600 lequel dit lot de terre est désigné par le No 8 [huit] sur un devis annexé à un acte passé pardevant Fred Zengel, notaire, en cette ville le 18 janvier 1893, et mesure en mesure américaine 30 pieds de face à la rue Marengo, sur une profondeur entre lignes parallèles de 120 pieds, ledit lot commençant à une distance de 60 pieds de l'encoignure des rues Sud Robertson et Marengo, étant la même propriété que le présent hypothécaire a acquise par achat de John Walter Nelson, d'après un acte passé pardevant le soussigné notaire, le 8me jour d'octobre 1895 et dûment enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse, dans le livre 158, folio 754. Les améliorations consistent en une bâtisse en bois, ardoisée, à deux étages, contenant un grand salon de réception, salons, salle à manger, cuisine, office, cour, quatre chambres à coucher, bains avec lavabo stationnaire. La maison est neuve et pas encore finie.

2° Une certaine portion de terre en cette ville, dans l'îlet 625, borné par les rues Marengo Milan, Breslau et Arcadia, et formant l'encoignure des rues Marengo et Breslau, et mesurant 45 pieds de face à la rue Marengo sur 120 pieds de profondeur entre lignes égales et parallèles, et faisant face à la rue Breslau, comprenant le tout du lot No 1 et la moitié du lot No 2, ensemble avec toutes les améliorations consistant

Conditions—Comptant.

Acte de vente pardevant Wynne G. Rogers, notaire, aux frais de l'acquéreur

20 fev—20—mars 3 10 17 24

PAR D. DANZIGER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

A l'Encan—La magnifique propriété, connue comme "The Reynolds Iron Works" Comprenant l'îlet avenue Howard et les rues Fulton, Sud Diamond et Front, MARDI 26 AVRIL 1898.

O. A. Schneidau agent vs Reynolds Iron Works Limited.

No 49,765.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR D. DANZIGER, Encanteur—Bureau 112 rue Carondelet le MARDI 26 avril 1898 à midi à la Bourse des Encanteurs Nos, 629 et 631 rue Commune, en vertu d'un ordre de vente de l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, en daté et signé le 23 décembre 1897, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée il sera vendu aux enchères publique—

Un certain lot ou portion de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District de cette ville, comprenant l'îlet borné par l'avenue Howard et les rues Fulton South Diamond et Front, ledit lot ou portion de terre mesurant, plus ou moins, 125 pieds 5 pouces et 3 lignes de face à la rue Front, 125 pieds 3 pouces et 2 lignes de face à la rue Fulton, 129 pieds et 5 pouces de face à l'avenue Howard et 128 pieds 8 pouces et 2 lignes de face à la rue South Diamond. Les améliorations sont connues comme le Reynold Iron Works et comprennent une grande et commode bâtisse à trois étages, portant le numéro municipal 923 rue Fulton.

Conditions — Comptant. L'acquéreur devra payer l'acte de vente pardevant Geo. C. Pitot, notaire.

22 mars—22 27—avril 3 10 17 24 25 26

ANNONCE JUDICIAIRE

Compte courants et billets de C. McEvoy fils. A l'encan mardi le 29 mars 1898 in re, Susan McEvoy, tutrice individuelle et naturelle vs Thomas McEvoy et als.

No 54,222 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C

PAR D. DANZIGER, encanteur, bureau 112 rue Carondelet, à la Bourse des propriétés foncières 629 et 631 rue Commune, à midi, à la date ci dessus, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour civile de District de la susdite division de la date du 7 mars 1898 dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'enchère publique, les ci-dessus mentionnés compte courants et billets, d'après l'inventaire enregistré dans le bureau de l'encanteur,

Conditions—comptant.

17 mars — 17 20 27 28 29

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Propriétés de Choix et avantageusement situées dans les Second et Troisième District.

No 918 et 920, RUE VILLERE, ENTRE LES RUES DUMAINE ET ST-PHILIPPE.

Grande maison double, très élégante à deux étages situé sur le parcours des chars CANAL et VILLERE, et à moins d'un demi îlet des chars de la rue DUMAINE environnée de toutes les commodités. Louée $20 chaque côté ou $480 par an pour les deux côtés.

NO 1527 RUE DES URSULINES, ENTRE LES RUES VILLERE ET ROBERTSON.

Jolie résidence à deux étages. Louée $16 par mois. Près de la ligne de chars CANAL et CLAIBORNE, et la ligne des chars de la rue DUMAINE passant devant. A proximité des Eglises, marchés, écoles et autres commodités.

NOS 1824 ET 1826 RUE DAUPHINE, ENTRE LES RUES ESPLANADE ET KERLEREC.

Les lignes de chars REMPARTS DAUPHINE ET ESPLANADE passent en face et à une faible distance. Toutes les commodités à proximité. Joli Cottage à deux etages et mansardes. Un des côtes est occupé par le vendeur: L'autre côté est loué $15 par mois.

No 1806, RUE DES REMPARTS, ENTRE LES RUES ST ANTOINE ET BOURBON.

Un demi cottage. Loué $10 par mois, chars de la rue REMPARTS et DAUPHINE passent devant. Près de toutes les commodités.

No 1830, RUE ANNETTE, ENTRE URQUHART ET MARAIS.

Près du marché St Bernard, des chars, écoles églises, etc. Un cottage en bois a un étage. Loué $14 par mois.

No 1121, RUE KERLEREC, ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE

Un cottage à un étage et mansarde. Loué $15 par mois.

Succession de Mlle Mélanie Boé.

No 55,347—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER, PLACIDE J. SPEAR, Encanteur — Bureaux No 813 rue Commune MERCREDI, 13 avril 1898, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan de la Nouvelle-Orléans, No 717 rue Commune, entre St Charles et Carondelet, en vertu de et conformément à un ordre l'Hon. N. H. Rightor, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, en date du 9 mars 1898 pour le compte de la susdite succession les propriétés décrites ci-dessous à savoir—

1° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent en quelque sorte situé dans le Deuxième District de cette ville, sur la rue Ursulines entre les rues Villeré et Robertson, dans l'îlet borné par lesdites rues et le Chemin du Bayou, mesurant, en mesure américaine, 26 pieds 5 pouces de face à la rue Ursulines sur 92 pieds de profondeur, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en une belle résidence à deux étages, ayant 2 chambres, vestibule et galerie au rez-de-chaussée, 2 chambres, cabinet et galerie de côté à l'étage supérieur, bâtisse au fond ayant 3 chambres et galerie, lieux d'aisance, citerne, etc. Connu par le No municipal 1527 rue Ursulines.

2° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges ou servitudes qui y appartiennent en quelque sorte, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Villeré, Dumaine, St Philippe et Marais, mesurant, en mesure française, 15 pieds de face sur la rue de Villeré sur 127 pieds de profondeur, borné d'un côté par la propriété de Constance Alexis ou ses représentants et de l'autre côté par la propriété de M. Carrière ou ses représentants, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges servitudes, et avantages qui y appartiennent, en quelque sorte.

Les améliorations consistent en une moitié d'une maison double à un étage, contenant 3 chambres, cuisine à deux chambres, cabinets, etc., étant la moitié le plus près de la rue Bourbon, connu par le No municipal 1806 rue N. Remparts. Loué $10 par mois.

3° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Marigny, Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 44, compris dans les rues Annette, Urquhart, St-Bernard et Marais, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Annette sur 100 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, le tout conformément à un plan dressé par C. Giroux, le 5 avril 1853 et déposé en l'étude de A. R. Bienvenue, autrefois un notaire en cette ville, comme plan No 15, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies privilèges, servitudes et avantages là-dessus y appartenant ou de quelque manière en dépendant.

Les améliorations consistent d'un cottage à un étage contenant 2 chambres et 1 cabinet cuisine avec 4 chambres, citerne, latrine, etc. connu par le No municipal 1820 rue Annette; loyer, $14 par mois.

4° Un certain lot de terre situé dans le troisième district de cette ville, dans l'îlet compris entre les rues Kerlerec, St Claude, Colombus et Remparts, mesurant, en mesure américaine, 30 pieds de face à la rue Kerlerec sur 77 pieds 3 pouces de profondeur plus ou moins sur le côté de la rue St Claude et 72 pieds 6 pouces de profondeur sur le côté de la rue Remparts, et 30 pieds 3 pouces plus ou moins sur la ligne du fond, d'après un devis fait par Pillié et Depouilly, le 15 juin 1865, annexé à un acte passé le 21 juin 1865, pardevant A. Boudousquie, alors notaire en cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances là-dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Les améliorations consistent en un cottage à un étage avec mansarde, contenant 4 chambres et un cabinet, cuisine avec 2 chambres, citerne, hydrant, lieux d'aisance etc.; connu par le No municipal 1121 rue Kerlerec Loué $15 par mois.

Termes et conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a, en un an crédit de un an, où un et deux ans, à l'option de l'acquéreur, en ses billets à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 pour cent d'intérêt par an, du jour de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spécial, et lien du vendeur et privilège sur la propriété vendue, avec toutes les clauses usuelles de sécurité "de non alienando", 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès assurance et transfert de la police au porteur des billets et l'acquéreur devant payer au-dessus et en plus le montant de son enchère toutes les taxes sur la propriété dues et exigibles dans l'année 1898. Les acquéreurs devant faire un dépôt de dix pour cent de leur enchère avec l'encanteur au moment de l'adjudication.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs.

13 mars — 13 20 27 — avril 3 10 13

VENTES A L'ENCAN.

PAR W. C. H. ROBINSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en Partage—Dans l'affaire de George Biardone vs Virginia Biardone et als.

A la plus haute enchère.

JEUDI, 31 MARS 1898.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E—No 55,294.

PAR W. C. H. ROBINSON, Encanteur—Bureau 812 rue Commune, bâtisse Hennen, sous et en vertu d'un ordre de l'Hon Geo. H Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E, daté et signé le 24 février 1898, ledit ordre adressé à moi, je vendrai aux enchères publiques les propriétés décrites ci dessous, à savoir—

1 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les batisses et les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Second district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Chartres, Douane, Bienville et Passage de la Bourse, et mesurant en mesure américaine 22 pieds 10 pouces 2 lignes de face à la rue Chartres, 112 pieds 11 pouces de profondeur sur la ligne vers la rue Douane, 95 pieds 3 pouces, aussi en profondeur sur la ligne de côté vers la rue Bienville à laquelle distance lequel dit lot mesure à angle droit et à une seconde profondeur de huit pieds dix pouces de sorte que le dit lot a seulement 21 pieds 6 pouces 2 lignes sur la ligne du fond, laquelle dite propriété a été acquise par feu B. Biardone à un encan public fait par le sherif civil de la paroisse d'Orléans sous et en vertu d'un writ de saisie et de vente à lui adressé au procès intitulé J. Riffard et als vs Egide Eichelberger N°1856 de l'ancienne 5me Cour Civile de District pour cette paroisse, quand la dite transaction du dit sherif est daté le 7 janvier 1871 et est dûment enregistré dans le bureau des transcrits de cette paroisse dans le livre 98 folio 349. Les améliorations consistent en une bâtisse en briques à trois étages, occupée comme magasin de fantaisies au rez-de-chaussée et résidence aux étages supérieures, louée jusqu'au 15 septembre 1898 à $60 par mois à Mme H. Chavigny

2° Un certain lot de terre composé et comprenant les bâtisses suivantes, à savoir:

"A" Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le second district de cette ville, dans l'îlet désigné par le numéro municipal 255, borné par les rues St Philippe, Dumaine, Johnson et Prieur. Le dit lot est désigné par le No 60 et mesure 30 pieds de face, mesure française, à la rue St Philippe sur 100 pieds entre lignes parallèles ou en mesure américaine 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face sur la rue St Philip par 106 pieds 6 pouces 7 lignes, le tout d'après le plan de Voilquin en date du 3 mai 1830 et déposé dans le bureau de A. Ducatel, notaire en cette ville. "B" une certaine portion de terre situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus decrite, et la dite portion de terre ayant la forme d'un triangle rectangulaire et étant la portion de l'extrême fond d'un certain lot de terre désigné par le No 12 formant un arpentage fait par E. Hemé, ourt depuis voyer de ville, daté: 27 septembre 1871 laquelle dite portion de terre est désignée par la lettre "J" sur le dit devis et mesure 2 pieds 4 pouces de face à une ligne parallèle à la rue Prieur, 2 pieds 6 pouces à une ligne courant obliquement et faisant partie de la séparant originelle du